

**Natura 2000**  
**Regards croisés sur une politique européenne**  
**de gestion des milieux naturels**

RESUME DE LA COMMUNICATION ORALE

**Titre :**

**La directive Habitats et la place des élus dans l'élaboration de la première génération de documents d'objectifs.**

**Auteur(s) et Organisme(s) :**

**Pierre ALPHANDERY et Agnès FORTIER (Réseau Grenat, INRA)**

**Coordonnées :**

INRA (unité, Mona), 65, bld de Brandebourg,  
94205 Ivry-Sur-Seine Cedex.  
[fortier@ivry.inra.fr](mailto:fortier@ivry.inra.fr)  
[alphande@ivry.inra.fr](mailto:alphande@ivry.inra.fr)

**Résumé :**

La loi sur le Développement des Territoires Ruraux (DTR) adoptée en février 2005 confère une responsabilité accrue aux collectivités territoriales dans le processus d'élaboration des documents d'objectifs. Ce sont les élus qui désormais sont habilités à présider les Comités de pilotage et à désigner les opérateurs des sites. Cette évolution procédurale apparaît comme un moment privilégié pour procéder à un premier bilan.

Quels enseignements peut-on tirer de l'élaboration de la première série de documents d'objectifs, cinq ans après leur lancement ?

Quel est l'investissement consenti par les collectivités territoriales dans cette première phase au titre d'opérateur et à travers leurs représentants impliqués dans les instances de débat (Comité de pilotage, groupe de travail, etc.) ?

Quel est l'impact de la directive Habitats à l'échelle des territoires ?

Telles sont quelques unes des questions auxquelles nous nous proposons d'apporter un éclairage en tant que membres de réseau Grenat (Groupe de recherches sur Natura 2000) qui réunit des sociologues étudiant depuis 1997 la mise en œuvre de la directive Habitats en France. Les résultats présentés ici s'appuient sur une enquête quantitative conduite par nos soins à l'échelle nationale, destinée à cerner les modalités d'élaboration des documents d'objectifs.

Nous avons par ailleurs eu recours à d'autres sources d'informations, en particulier les bases de données du MEDD et du MNHN, afin de mesurer l'emprise de la directive Habitats dans les différentes régions françaises.

Notre communication s'articulera autour de deux thèmes principaux :

- la caractérisation du réseau Natura 2000 en France : importance, répartition géographique des sites et impact socio-politique ;
- l'identification des opérateurs des sites Natura 2000 et la morphologie de leurs « scènes locales » (composition des comités de pilotage, etc.).

A l'heure où les domaines d'intervention relevant des collectivités locales vont grandissant, notamment en matière de préservation du patrimoine naturel - loi de démocratie de proximité (2002), loi DTR (2005) -, ces éléments de bilan sont nécessaires pour apprécier la manière dont les élus locaux vont s'approprier la directive Habitats qui a été marquée par d'importants conflits au cours de sa phase d'inventaire.

Ce travail est réalisé avec la collaboration de G. Géniaux (traitement de l'enquête quantitative) (INRA-Eco-développement) et C. Lefebvre (pour la cartographie) (INRA, Mona).